

# La Beaume Claire

## Bulletin d'information de l'Association Vivre à Labeaume

Association loi de 1901 pour le développement harmonieux de Labeaume et la protection de son site.

Association agréée dans le domaine de la protection de la nature, de l'environnement et de l'amélioration du cadre de vie par les arrêtés préfectoraux n° 95-827 et 95-828 du 21.08.1995

Association locale d'usagers agréée au titre de la loi SRU par arrêté préfectoral n°2002-1847 du 30.07.2002.

Site: [www.vivre-a-labeaume.org](http://www.vivre-a-labeaume.org)

## Bulletin n° 35 : Été 2013

### Editorial : Pourquoi demander le renouvellement de notre agrément ?

Vivre à Labeaume (VAL), née le 1<sup>er</sup> novembre 1989, en réaction à un prélèvement abusif de galets dans le lit de la rivière la Baume, au village, exerce son activité depuis 23 ans.

En 1995 elle a obtenu un double agrément dans le domaine de l'urbanisme et de la protection de la nature. Un nouvel agrément lui a été conféré en juillet 2002 comme association locale d'usagers.

Ces trois agréments confèrent (entre autres) à notre association un droit d'intervention dans les débats et les travaux concernant les documents d'urbanisme, la protection des sites, les contrats de rivière, l'environnement, les équipements publics, la défense des usagers etc.

La loi du 12 juillet 2010 (Grenelle II) prévoit que les associations agréées doivent renouveler leur agrément environnement avant fin 2013, sur la base d'un dossier présentant les activités récentes de l'association, sa communication, ses publications, le nombre de ses adhérents, son indépendance, et la transparence et la qualité de sa gestion.

Nous venons donc de déposer un dossier de demande de renouvellement de notre agrément « environnement », au niveau départemental (puisque les agréments communaux ou intercommunaux n'existent plus).

Dès notre création le ton et l'orientation de nos actions étaient donnés : protection de la nature et d'abord de la rivière, des sols, des sites et des paysages, mais aussi lutte contre les pollutions et les nuisances. VAL a depuis recherché, chaque fois que possible, à traiter les problèmes et mener des actions sur un territoire plus large (bassins, pays...). Avec l'augmentation de la pression foncière et touristique, sont intervenues de nouvelles préoccupations concernant l'urbanisme, l'amélioration du cadre de vie, et par extension, avec la loi SRU de 2000, la gestion collective.

Sans être une association d'environnementalistes scientifiques, nous pouvons cependant dire que l'essentiel de notre activité est consacrée à la protection active et raisonnée de l'environnement, notamment dans ses dimensions citoyennes.

Ce dossier rappelle les activités les plus représentatives de VAL durant ces dernières années :

- nos interventions permanentes pour faire reconnaître les dysfonctionnements chroniques de la station d'épuration de Labeaume. Le débat - parfois difficile - a permis d'aboutir à la reconnaissance du nécessaire remplacement de cette station. Le SEBA étudie le transfert des effluents sur Ruoms.
- nos rallyes/nettoyages annuels de la rivière, de Rosières à l'embouchure, qui réunissent plusieurs dizaines de personnes, dont de nombreux jeunes, de plus en plus motivés contre les pollutions, et les dégâts causés par la sur fréquentation touristique ... (suite page 2)

L'assemblée générale de Vivre à Labeaume se tiendra le jeudi 8 août à 17h30,  
à la salle polyvalente du Récataadou

**17 heures 30 : renouvellement des adhésions**

**18 heures : Assemblée générale ordinaire réservée aux adhérents**

**18 heures 30 : Débat d'orientations**

Dîner sur place (sur réservation auprès de J.Allard)

- nos actions en faveur de la qualité des eaux de nos rivières Beaume et Drobie et la protection des habitats de l'apron
- nos propositions et interventions auprès de la commune ou de l'intercommunalité, voire du département, (A 79) en faveur de la maîtrise de la circulation et du stationnement.
- nos actions auprès de la commune, de l'intercommunalité ou de l'administration qui ont permis d'obtenir les disparitions d'une importante casse/décharge illégale sur le plateau de Labeaume, et d'une décharge sur la route des défilés de Ruoms,
- notre participation à l'élaboration des documents de programmation et de gestion concernant le bassin versant Beaume Drobie,
- notre participation aux commissions du SAGE ou de la CLE
- notre participation aux comités de gestion ou à certaines activités de Natura 2000
- notre participation à la Commission départementale des sites, par délégation de la FRAPNA
- notre participation, à la réflexion sur le devenir des ouvrages de la digue de Ruoms, dans le cadre de l'application de la loi sur l'eau,
- l'organisation, à notre initiative, en association avec le Syndicat des rivières Beaume et Drobie, à l'occasion des journées du patrimoine 2010, d'un séminaire sur le Développement Durable, qui a réuni à Joyeuse de nombreux élus, opérateurs et associations du Pays d'Ardèche Méridionale,
- l'aide effective apportée aux associations de plusieurs communes voisines, dans leur développement ou dans certaines de leurs actions quotidiennes,
- notre adhésion, depuis 2011 et 2012, aux associations fédératrices Païolive et FRAPNA, et la participation à leur conseil d'administration, ou à leurs activités
- notre adhésion, dès l'origine, et notre participation en tant que collectif Labeaumois, au collectif 07 contre l'exploration et l'exploitation des gaz de schiste,
- nos interventions, depuis 2000, dans le domaine de l'urbanisme réglementaire, concrétisées par l'adoption en 2008 d'un PLU encore très imparfait, mais plus respectueux de l'environnement, vers une urbanisation un peu moins dispersée, et un peu moins consommatrice de foncier,
- la surveillance systématique des autorisations locales d'urbanisme et nos interventions pour infléchir, améliorer, ou différer certains projets agressifs pour l'environnement, ou le cadre de vie,
- une intervention contentieuse (actuellement en cours) contre la réalisation par la commune de Labeaume, de deux déviations irrégulières de chemins communaux sur des terrains privés, avant déclassement/ reclassement, les travaux étant intervenus avant enquête publique...

Il nous a semblé important de souligner que nos activités sont toujours issues de préoccupations d'intérêt général, dans un premier temps au niveau de la seule commune de Labeaume, puis de plus en plus sur des sujets concernant l'ensemble de l'Ardèche méridionale : fréquentations et contenus touristiques, protection des rivières et des paysages, qualité des eaux de baignade, maîtrise de l'urbanisation, développement durable, énergie etc... Nous ne sommes jamais intervenu au profit d'un groupe restreint ou particulier (permis de construire, intérêts fonciers ...) et ne prenons parti que sur les problèmes de l'environnement et du cadre de vie, des services et la régularité de la gestion publique.

Dés 1991, VAL a tenu à assurer une information régulière sur ses activités, d'abord auprès des Labeaumois, puis auprès d'un public plus large, en fonction des sujets traités. Ces dernières années, la périodicité de notre bulletin d'information « La Beaume Claire » est devenue trisannuelle.

Une place particulière a été réservée à notre site Internet [www.vivre-a-labeaume.org](http://www.vivre-a-labeaume.org) : créé à l'été 2007, et refondu en 2009, son contenu est consulté sur les sujets les plus divers : gaz de schistes, tourisme, usages de l'eau, législation de l'environnement, développement durable etc. (plus de 15.000 visites simples depuis juillet 2009). Le développement de l'information et notre communication sont sans doute à l'origine de l'évolution du nombre de nos adhérents, en croissance régulière, passant de 68 en 2004/2005 à 130 en 2012/13.

Le renouvellement de notre agrément « environnement » dans un contexte élargi, vers lequel nous orientent la diversité de nos activités, et l'ouverture naturelle de notre périmètre d'action, est indispensable. Nous pourrions ainsi continuer à participer au débat sur l'environnement à tous les niveaux prévus par la loi, et améliorer la représentation des citoyens dans un cadre territorial adapté (intercommunalité, pays, SCOT...). Nous comptons sur le soutien de tous nos adhérents dans cette évolution qui sera discutée lors de la prochaine assemblée générale, le 8 août.

## **Le conseil d'administration**

## L'école Jean Moulin découvre Labeaume



Le lundi 24 juin, 48 élèves de l'école Jean Moulin de Ruoms sont venus découvrir la commune de Labeaume. La classe de CE1/CE2 de Nadège Missillier et la classe de CM1/CM2 d'Olivier Soulas, accompagnées de six parents d'élèves, ont fait une boucle d'une grosse dizaine de kilomètres sur la commune. Nous sommes partis par les défilés pour traverser les carrières. Les enfants ont pu découvrir l'extraction des blocs de calcaire pour ensuite voir le travail de taille dans l'entreprise Lestra.

Plus loin nous avons fait une pause au rang de Figère pour parler des dolmens et de leur rôle au néolithique. Nous avons ensuite continué notre périple en passant par le Malpas et en redescendant vers l'Abeille où nous avons pique-niqué. Après le repas, nous avons organisé, par groupe, la visite de l'Abeille ce qui nous a donné l'occasion de parler des métiers d'antan et de l'élevage du ver à soie. Pendant ce temps, les autres groupes ont pu faire des jeux de ballon autour de la maison.



La balade s'est poursuivie en passant par la croix de fer puis nous sommes descendus par l'Issart afin de prendre le chemin du Puech qui nous a permis de rejoindre La Buissière sans longer la route. Nous

sommes arrivés juste à temps pour que les élèves puissent prendre le car de ramassage. De tous les participants, c'étaient les parents les plus fatigués !

Cette journée a permis à beaucoup de prendre conscience de la richesse du patrimoine qui nous entoure et grâce à une météo clémente, nous a permis de faire une sortie de fin d'année sportive et culturelle.



Olivier Soulas



## Des Labeaumois, partenaires d'un projet de l'école maternelle de Vallon



Dans le cadre d'un projet mené sur le thème des « maisons » durant l'année scolaire, les 84 élèves de l'école maternelle de Vallon Pont d'Arc sont venus sur la commune à la fin du mois de mai 2013.

Agés de 3 à 6 ans, accompagnés des enseignantes, des aide-maternelles et de parents, les enfants ont découvert le plateau de Chapias et ont été accueillis par M. et Mme Unal.

En effet, le créateur de la maison « Bulle » leur a ouvert les portes de son jardin. Les élèves ont pu approcher et voir de très près cette maison BIZARRE, classée monument historique.

M. Unal a répondu aux questions des enfants et leur a raconté l'histoire de cette habitation âgée de 40 ans. Il les a éclairés sur les matériaux utilisés pour la construction, les formes et les rondeurs de la bâtisse, le nombre de cheminées...



Poursuivant leur promenade sur les chemins labeaumois, ils ont découvert les cabanes de Robert Episse qui les a chaleureusement guidés sur ses terres afin que les enfants découvrent ses œuvres d'art.



Toujours autour du thème « des maisons », Lionel Allard, maçon labeaumois, est intervenu auprès des élèves de Grande Section de l'école pour présenter son métier et construire avec eux un bac à fleurs en pierre dans la cour de récréation.



Ces partenaires labeaumois ont enrichi par leur intervention le projet. Ces découvertes et rencontres partagées ont été des moments riches et appréciés de tous, élèves et enseignantes.

Françoise Heyraud Soulas